

# Vos droits À LA FORMATION

## Plan de développement des compétences

(anciennement plan de formation)




- **58 heures par an.**
- Disponible dès la première heure travaillée.
- Rémunération maintenue pendant la durée de la formation.
- Allocation de formation si hors temps d'accueil habituel.

## Compte Personnel de Formation (CPF)

Depuis 2019, votre CPF est crédité en euros.

Tous les renseignements sur [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

# L'offre de formation 2022

			
Objectif(s)	Garantir les compétences clés nécessaires pour exercer le métier	Garantir l'acquisition de compétences spécifiques en lien avec votre métier	Actualiser vos connaissances ou développer une compétence particulière
L'offre du catalogue	<b>1 titre :</b> "Assistant maternel/ Garde d'enfants"	<b>11 certifications :</b> 8 blocs de compétences, 2 certifications spécifiques, 1 CQP	<b>90 formations</b>
Certifiant	✓	✓	
Accessible via le plan de développement des compétences	✓	✓	✓
Accessible via le Compte Personnel de Formation	✓	✓	
Accessible en effectuant une Validation des Acquis de l'Expérience	✓		
Reconnaissance de votre métier et de vos compétences	★ ★ ★	★ ★	★
<b>VOUS OBTENEZ</b>	<b>UN TITRE</b>	<b>UNE CERTIFICATION</b>	<b>UNE ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION</b>

## Former les professionnelles de la petite enfance à distance !



▲ Autonomie de l'enfant

■ Communication gestuelle

⬡ Bienveillance

▲ Éveil des enfants

■ Gestion du stress

⬡ Droits et devoirs dans son métier

▲ Alimentation et prise de repas

Prise en charge jusqu'à 100%



## Infans vous accompagne dans vos projets de formation !



Conseil en formation



Assistance formation



Plateforme accessible sur tous supports



[www.infans.fr](http://www.infans.fr)



[contact@infans.fr](mailto:contact@infans.fr)



0800 730 132 (N°Vert gratuit)

Suivez notre actualité



Nos liens utiles

